



AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension :

63 KV BAIXAS - MAS BRUNO 1

Portée(s) : 2-5

63 KV ASPRES - BAIXAS 1

Portée(s) : 3-2, 6-4

63 KV BAIXAS - ILLE/TET 1

Portée(s) : 4-7

63 KV BAIXAS - MAS NOU 2

Portée(s) : 13-18, 2-7, 9-10, BAIXA-1

63 KV BAIXAS - TAUTAVEL

Portée(s) : 5-8

HORS TENSION BAIXAS - MAS BRUNO 3 (HORS CONDUITE)

Portée(s) : BAIXAS-1

Ces travaux vont être entrepris sur le territoire de la commune de :
BAIXAS

à dater du 01/01/2026
jusqu'au 15/03/2026

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE – Groupe Maintenance Réseaux LANGUEDOC-ROUSSILLON, à l'entreprise :

TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

La Bastide Blanche

04190 LES MEES

Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide des bonnes pratiques directement sur votre smartphone via le QR code.

<https://www.rte-france.com/riverains/modalites-de-gestion-de-la-vegetation-sous-et-aux-abords-des-lignes-electriques>



En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux :

RTE GMR LANGUEDOC-ROUSSILLON

20 bis Avenue de Badones Prolongée

34500 BEZIERS

RTE (rte-cm-tou-gmr-laro-environnement@rte-france.com)



AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension :

**Ces travaux vont être entrepris sur le territoire de la commune de :
«MAIRIE_COM»**

**à dater du «DateDébutTrx»
jusqu'au «DateFinTrx»**

**L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE – Groupe Maintenance Réseaux
«GMR_Libelle», à l'entreprise :**

**«Presta_Nom»
«Presta_Adresse»
«Presta_Tel»**

Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide des bonnes pratiques directement sur votre smartphone via le QR code.

<https://www.rte-france.com/riverains/modalites-de-gestion-de-la-vegetation-sous-et-aux-abords-des-lignes-electriques>



**En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE
qui assure le contrôle des travaux :**

**RTE GMR «GMR_Libelle»
«GMR_Adresse_Ligne1» «GMR_Adresse_Ligne2»
«GMR_Adresse_CP» «GMR_Adresse_Ville»
«GMR_Interlocuteur1_Nom» («GMR_Interlocuteur1_Tel»)
«GMR_Interlocuteur2_Nom» («GMR_Interlocuteur2_Tel»)
«GMR Interlocuteur3 Nom» («GMR Interlocuteur3 Tel»)**